



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUN 2018 **à 10H30**

La réunion s'est déroulée dans la salle des Associations de la Bouverie en présence de tous ses membres, à l'exception de : Alain HOUTE, Odette REGNAULT, Jean-Louis VERDOOT, Jasmine RICHEZ, tous excusés.

DECLARATION ASSOCIATION A LA PREFECTURE

Notre association n'était pas en règle vis-à-vis de la Préfecture car elle ne disposait pas d'un numéro SIREN/SIRET, ce à quoi a remédié M. Regnault.

L'attestation sera mise sur le site Internet avec les statuts de l'association ; chaque membre du CA en recevra une copie.

A cette occasion M. Regnault a constaté que l'association connaîtra ses 30 ans d'existence en 2019 et non en 2018 → la fête des 30 ans est donc reportée à 2019.

Remarque : M. Regnault a rempli une nouvelle fois la demande de renseignements de la mairie pour le guide des associations qui présente pour notre association des données obsolètes et donc fausses.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE (2018)

La date sera celle du 4 septembre.

Cette réunion a la même trame que chaque année avec apéritif déjeunatoire après la fin de la réunion.

En ce qui concerne les élections au CA, 3 membres du CA ne renouvelleront pas leur candidature :

P. Mémain, R. Demeure et C. Jombart.

Il faut donc faire appel à candidature en utilisant différents moyens : le site internet, un mail à chaque adhérent (M. Regnault), et via les responsables d'activité ; les candidats doivent se faire connaître avant le 15 août.

FORUM DES ASSOCIATIONS (9/9/2018)

Cette année l'objectif est de mieux montrer les activités de l'association et d'obtenir 3 stands contigus au lieu de 2 l'année passée.

JP. Joudrier prépare des photos (A3), éventuellement plastifiées, à mettre sur des panneaux de présentation.

Il y aura aussi les banderoles habituelles et les ballons.

Il faut disposer sur le stand des bulletins d'inscription et des programmes en nombre suffisant.

BILAN JOURNEE DE L'AMITIE (10/6/2018)

P. Mémain indique qu'il y a eu 144 repas et que l'équilibre financier a été obtenu (déficit de 10,15 €).

Concernant le buffet, il semble qu'il y ait unanimité parmi les membres du CA qui pensent que la solution du buffet n'est pas idéale : on est habitué au classique open buffet et là on ne savait pas exactement à quoi on avait droit, de plus quelques-uns sont arrivés trop tard pour certains plats...

Il faut sans doute revenir en arrière et abandonner le buffet.

Peut-être faut-il penser au cas où des enfants pourraient être présents à cette fête : faut-il garder le prix de 25 € pour eux ? Quelle solution proposer ?

Les boulistes ont dû attendre longtemps avant de reprendre le jeu après le repas ; les membres du CA pensent qu'il serait préférable que l'ensemble du tournoi soit organisé le matin.

F. Martinet propose qu'on annonce le gagnant du panier au moment du dessert **en pesant** le panier devant tout le monde.

DIVERS

- Distribution des programmes

la CA décide de modifier la façon de distribuer les programmes à l'avenir pour simplifier l'opération ; ceux qui sont destinataires de ces programmes (environ 50 personnes) donneront une dizaine d'enveloppes timbrées, ce qui permettra de leur envoyer les programmes par la poste (il faut modifier le bulletin d'adhésion en conséquence).

- Réunion des responsables d'activité

Au lieu de recevoir les responsables d'activité au CA en début d'année civile, il serait préférable de le faire dès septembre afin que chaque responsable d'activité puisse parler de son activité et présenter son programme.

- Activité Tarots

Deux responsables pour cette activité : R. Demeure et A. Gominet avec l'aide de M. Bauchais.

- Convention four (M. Regnault)

Cette année M. Regnault a signé **avec des réserves** la convention qui organise l'utilisation du four par plusieurs associations utilisatrices différentes.

Il indique que le problème principal est lié au planning d'utilisation du four qui ne prend pas bien en compte le temps de refroidissement du four dès lors qu'il est utilisé par une association, ce que confirme P. Boursier (exemple des objets mis en cuisson le mercredi et devant être retirés pour le vendredi, alors que le four est encore chaud).

L'objectif est donc d'obtenir l'année prochaine une convention présentant un planning mieux étudié.

Par ailleurs, P. Boursier demande si on ne pourrait pas **transformer les toilettes** hommes handicapés inutilisées (?), (car il y en a au RDC et 1^{er} étage) **en local pour le four**, M. Regnault posera la question.

- Cycle de conférences (JP. Joudrier)

Faut-il continuer l'année prochaine ? réponse positive des membres du CA pour 6 conférences ou plus.

Déficit de 173 € pour l'année écoulée ; l'équilibre financier pourrait être obtenu avec 70 personnes présentes ! Il y a toujours des personnes extérieures à l'association mais pas assez d'adhérents.

- Visites culturelles (JP. Joudrier)

Cette année sera à l'équilibre, on continue avec la saison 2018/2019.

- Marches (JP. Joudrier)

Le Massif de l'Esterel est fermé jusqu'à la mi-septembre : il faut changer la destination de la petite marche du 28 juin.

JP. Joudrier, constatant, lors des marches sac à dos, le trop grand nombre de marcheurs à la petite marche (60 à 70), fera un test sur septembre, octobre et novembre : une marche moyenne sera instituée afin de répartir les marcheurs qui ne font pas la sac à dos entre la petite marche et la moyenne marche.

JP. Joudrier explique que le GPS Garmin dont il est possesseur au titre de l'association est une vraie usine à gaz, difficile à manipuler et demande au CA, qui le lui accorde, la possibilité de prendre pour les animateurs de marche un abonnement au logiciel smartphone Sity Trail (coût par animateur de 24 €/an, soit 8 X 24 €/an).

Penser à revendre le Garmin sur le Bon Coin.

- Gymnastique (M. Assencio)

F. Martinet rappelle la demande d'une seconde clé pour la gym faite il y a quelques mois auprès de la mairie.

Prochaine réunion : **Mardi 18 septembre à 10h**, horaire pouvant être modifié en cas de présence des responsables d'activités.